

J'ai écrit «inactives», mais on pourrait dire «non divulguées».

... non divulguées jusqu'à demain après-midi; seul l'Orateur était enclin à les communiquer aux journalistes. Le ministre des Finances s'est donc senti obligé de faire une déclaration immédiatement aux journaux afin qu'il soit absolument évident que c'était bien le ministre des Finances qui faisait cette annonce. Mais il avait averti les partis de l'opposition de son intention.

L'un des ennuis, avec le gouvernement actuel, c'est qu'à l'exception du député d'Essex-Est (M. Martin), d'ailleurs préoccupé par d'autres questions, il n'y en a pas un seul dans tout le tas qui connaisse les usages parlementaires. Le gouvernement a perdu MM. Chevrier et Pickersgill, et lorsque M. Martin est devenu internationaliste, le gouvernement est resté sans un seul spécialiste parlementaire. Il traverse une crise parlementaire après l'autre, surtout parce que pas un de ses membres ne s'est jamais donné la peine de se renseigner au sujet du Parlement. Il devrait se rappeler, comme l'a dit Cicéron, que quiconque répète la même erreur s'attire proverbiallement la honte.

Aussi vigoureusement que je le puis, je déplore leur façon méprisante de traiter le Parlement, leur dédain cavalier des pratiques budgétaires établies, leur arrogance désinvolte en faisant fi de la Chambre des communes. De plus, tenter de présenter au Parlement au cours d'une même session une disposition budgétaire comme celle que contient le bill à l'étude et qui aussi semblable en principe à celle qu'a défait la Chambre, crée un précédent dangereux et intolérable. Mes commentaires ne visent pas la décision de Votre Honneur, mais le manque de compréhension parlementaire du gouvernement. Si la Chambre joue un rôle qui prime tous les autres, c'est bien celui de surveiller les cordons de la bourse. Le précédent créé par le ministre des Finances ces jours derniers doit être renversé sans quoi il empoisonnera la démocratie canadienne longtemps après que nous tous serons allés chercher notre récompense éternelle.

Mais, aussi étrange et répréhensible qu'ait pu être la façon de procéder, les propositions elles-mêmes sont encore plus étranges. Sous presque tous leurs aspects, les propositions du bill à l'étude sont beaucoup plus répréhensibles que celles du bill n° C-193 que la Chambre a rejetées. Je crois qu'il est certains principes sur lesquels tous les députés, de tous les partis, peuvent s'entendre. Tous, nous reconnaissons que des mesures draconiennes s'imposent pour restaurer la confiance nationale et internationale; le gouvernement actuel nous a menés à ce point-là. Tous, nous sommes d'accord que la défense du dollar canadien est le premier devoir du Parlement;

il faut le défendre, peu importe les conséquences secondaires. Tous, nous sommes en faveur d'une grande offensive contre l'inflation dont tous les Canadiens sont constamment les victimes. Je soutiens qu'une certaine stabilité de la relation entre les coûts et les prix est essentielle à un essor économique équilibré. Nous devons développer notre commerce extérieur, accroître énormément notre productivité et permettre à notre industrie de soutenir la concurrence.

• (5.00 p.m.)

Cependant, monsieur l'Orateur, voici le point important: ces nouvelles propositions fiscales permettront-elles d'atteindre l'un ou l'autre de ces objectifs acceptés? Je soutiens en toute déférence qu'elles s'éloignent de ces objectifs plutôt que d'y tendre. Le remède proposé, la surtaxe de 3 p. 100 visant l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, aggravera au lieu de soulager le malaise fiscal. Je le demande à la Chambre, comment peut-on stabiliser les prix lorsqu'on propose une hausse des frais de production? Voilà le dilemme du gouvernement. Ces nouvelles politiques fiscales contribueront, en fait, à l'inflation et, en fin de compte, accableront surtout les défavorisés. C'est le consommateur qui écopera par suite de la mauvaise gestion du gouvernement.

Je le déclare aux députés, le gouvernement suit une politique incohérente qui va à l'encontre de ses objectifs. Il cherche à freiner ou du moins à stabiliser les prix, mais en alourdissant l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, il provoque une hausse inévitable des frais. Il tente, semble-t-il, de stabiliser les salaires, mais il écume les goussets des travailleurs, ce qui les force à réclamer des augmentations de salaires.

L'accroissement des frais de production, qu'entraînera inévitablement cette mesure, répercutera sur le consommateur; ainsi, il donnera un nouvel élan à la poussée inflationniste, sur le marché intérieur, et, à l'échelon international, il réduira notre pouvoir concurrentiel, aggravera les difficultés de notre balance des paiements et maintiendra l'incertitude autour du dollar canadien. Au moment même où nous devrions unifier notre effort national pour accroître nos exportations, le ministre des Finances augmente nos coûts d'une façon qui freinera inévitablement notre élan exportateur. A mon sens, ces hausses d'impôt saboteront l'extension du commerce.

La fin de semaine dernière à Halifax, sauf erreur, le ministre du Commerce (M. Winters) a inventé une expression, disant que les propositions budgétaires «désinciteraient» l'industrie. Il sait qu'elles «désinciteront» aussi le commerce, au moment même où il aurait le